

Tennis Club Dour Le Belvédère – Tournoi de jeunes

Du jeudi 17 juillet au dimanche 27 juillet 2025

Règlement du tournoi

1. Le TC DOUR LE BELVEDERE organise un tournoi officiel sous le patronage de l'A.F.T. selon les règles de la F.R.B.T. et classements 2025.
2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6 (ou 3/3 pour les u9 et u11) ou en 1 set gagnant lors des poules des grades 3.
3. Tout joueur doit être en possession de 4 balles en bon état.
4. Tout joueur non présent en tenue de tennis, à l'appel de son match, sera immédiatement scratché.
5. Les **inscriptions** doivent parvenir pour le **mardi 15 juillet** à 20h sur <https://tennis.tppwb.be/>
6. Tirage au sort le mercredi 16 juillet.
7. Les joueurs sont priés de prendre connaissance de leur horaire sur <https://tennis.tppwb.be/> et de le confirmer au plus vite.
8. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (W-O excusé ou pas).
9. Le droit d'inscription, y compris les redevances AFT, est fixé à **8 € par joueur et par catégorie**.
10. Pour le confort de tous, les **inscriptions sont limitées** au nombre de 100.
11. Un **maximum de disponibilités** des joueurs est exigé en semaine ainsi que le weekend. Pour la bonne organisation du tournoi, les joueurs doivent être disponibles au minimum un jour lors du premier weekend du tournoi et les deux jours du weekend des finales au risque de voir leur inscription refusée.
L'horaire d'un match ne sera pas modifié si celui-ci correspond bien aux disponibilités des joueurs sauf cas de force majeure. Les joueurs doivent donc veiller à fournir des disponibilités certaines dès leur inscription au tournoi.
12. Les JG 11, JF 11 grade 3 joueront leurs matchs du 24 au 26/07. Les JMX 9, JG 13, JF 13 grade 3 joueront leurs matchs du 21 au 23/07.
13. Le JA se réserve le droit de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes.
14. Les rencontres se disputent sur les deux courts extérieurs éclairés en RED-court du club ou, en cas d'intempéries et si le juge-arbitre le trouve nécessaire, sur les terrains (couverts ou non) de clubs voisins.
15. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Juge-arbitre : Jonathan Henry